

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 06 juillet 2019

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Jean-Marie GILET, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Michel DUMAS, Francis RINGENBACH, Stéphane LACOSTE

Mr Le Maire demande au Conseil de bien vouloir mettre à l'ordre du jour la délibération concernant « défense incendie du Coustalier ».

À l'unanimité, le Conseil accepte.

ORDRE DU JOUR

- Délibération. Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire. 40 sièges à ce jour pour passer à 42 sièges en 2020.
Passage au vote, vote à l'unanimité
- Délibération. Adressage « noms des voies, impasses, ruelles ». Se renseigner auprès de divers fournisseurs pour la signalisation.
Passage au vote, vote à l'unanimité
- Délibération. « Défense Incendie ». Suite à une demande de permis de construire déposée en Mairie par Mr et Mme RINGENBACH. Vue la situation, une bouche à incendie serait nécessaire car le dossier a été suspendu à cause de ce manque (nous vous informons que c'est la commune qui a la compétence de la défense incendie). La SOGEDO nous a donné un montant approximatif de 2.300 euros TTC pour cette installation. Prévision 1^{er} trimestre 2020 pour cette réalisation.
Passage au vote, Francis RINGENBACH impliqué s'étant retiré. Vote à l'unanimité.

(La réserve incendie à côté de la Mairie est à nouveau opérationnelle à la suite de l'intervention gracieuse de Mr CHAUD)

- Délibération. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2018. Dossier consultable en Mairie ainsi que le site Internet de la commune doissat.fr.
Passage au vote, 1 abstention, 9 pour.
- Réception travaux du Bourg le 5 juillet 2019. Quelques petites finitions à terminer avant de pouvoir demander les subventions.
- Réactualisation du devis de Mr CONSTANTIN (chemin pédestre sous le cimetière).
850 m de longueur X 3,90 € HT = 3.315 € en largeur 1,50 m
850 m de longueur X 5,00 € HT = 4.250 € en largeur 2,50 m.
Passage au vote, 1 abstention, 9 pour une largeur de 2,50 m.

DIVERS

- Après réflexions, les jardinières devant la Mairie ne seront pas adaptées (déclinaison trop forte), préférence pour des poteaux amovibles (facilité d'accès vers la Mairie).

MAIRIE DE DOISSAT

24170

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 14 septembre 2019 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 04 septembre 2019 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.